

La face cachée de la corruption

Que la corruption entrave le développement est un lieu commun. Mais qu'elle nécessite toujours deux partenaires est souvent ignoré. Si l'indice de Transparency International intégrait aussi les diverses complicités du Nord, la « géographie » de la corruption aurait un tout autre visage.

Dans son Indice de perception de la corruption 2006, qui évalue 163 pays de la planète, Transparency International souligne la forte corrélation entre la corruption et le maintien de millions de personnes dans la pauvreté¹. Tous les Etats africains – à l'exception du Botswana qui occupe le 37^e rang – figurent en queue de classement. Selon Quett Ketumile Masire, ancien président du Botswana, cité récemment par le quotidien *Accra Daily Mail*, la corruption renchérirait les produits en Afrique d'au moins 20%. Ce sont surtout les plus pauvres qui en souffriraient. Dans le même sens, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) signale, dans son nouveau *Rapport sur le développement humain*, que le grave non-accès à l'eau dont souffrent plus d'un milliard de personnes ne vient pas principalement d'un manque d'eau, mais de la pauvreté, des inégalités, de la mauvaise gouvernance des pouvoirs publics ainsi que de la corruption.

Plus que l'aide au développement

L'indice de Transparency International se concentre sur la perception de la corruption dans le secteur public des différents pays. Il comprend à la fois la corruption des « petits fonctionnaires » et celle, à grande échelle, des « kleptocrates » au pouvoir. La Banque mondiale vise également, dans sa campagne anticorruption, la corruption « publique » dans les pays en développement, notamment celle qui touche la Banque elle-même².

Pour John Christensen, directeur du secrétariat du Réseau international pour la justice fiscale (« Tax Justice Network », TJN), cette manière de se limiter à certains pays et au secteur public risque de renforcer certains préjugés et stéréotypes sur la géographie de la corruption. Le TJN ne conteste pas que la corruption galopante entrave massivement la lutte contre la pauvreté. Mais la campagne anticorruption de la Banque mondiale et l'indice de Transparency International ont pour défaut de ne pas contribuer à une prise en compte suffisante de la « face cachée » de la corruption. Celle-ci, en effet, implique toujours deux partenaires : l'un qui empoche l'argent et l'autre qui le donne.

Que perd l'Afrique avec la corruption ?
Publié par le magazine *Jeune Afrique*,

l'Africa Report 2006 cite des sources bancaires qui estiment la fuite des capitaux en provenance de l'Afrique à quelque 30 milliards de dollars par an. C'est plus que l'aide publique au développement, qui s'élevait en 2004 à 25 milliards de dollars (OCDE).

Toujours dans le même rapport, le président du Nigéria Obasanjo parle, quant à lui, de 148 milliards de dollars par an, ce qui représente un quart du PNB africain. Deux chercheurs africains, J.K. Boyce et L. Ndikumana, ont calculé que 30 pays africains auraient perdu en tout 187 milliards de dollars entre 1970 et 1996 en raison de la fuite des capitaux³.

Argent sale

Les avoirs de l'Afrique à l'étranger seraient plus importants que sa dette extérieure. Le problème serait que les biens africains sont pour la plupart dans des mains privées, alors que les dettes sont à la charge des budgets publics. Raymond W. Baker, auteur de *Capitalism's Achilles Heel*, parle clairement d'« argent sale ». Selon lui, la corruption au sens strict ne couvre qu'une petite partie de tout l'argent sale qui fuit l'Afrique. Un tiers provient de pots-de-vin, du commerce de la drogue et d'autres humains ainsi que d'autres formes de contrebande. Les deux autres tiers sont, en revanche, liés à des activités commerciales (partiellement illégales), dont les manipulations de prix dans les échanges internes aux sociétés multinationales (*transfer pricing*) ; ces fonds finissent dans les centres financiers internationaux et les paradis fiscaux qui en dépendent.

Transferts illégaux

Patrick Smith, rédacteur-en-chef d'*Africa Confidential*, évalue à 1 milliard de dollars au moins les ventes illégales d'armes légères aux pays en développement et même à 10 milliards celles d'armements conventionnels. Le Nigéria perdrait chaque jour au minimum 100'000 barils de pétrole brut en raison de transferts illégaux et secrets. Les compagnies de transports maritimes et les sociétés de commerce ont leur siège à Amsterdam, à Zoug ou ailleurs dans le Nord.

L'un des directeurs de l'ONG britannique Christian Aid, Babatunde Olujobi,

Délégation suisse à Nairobi

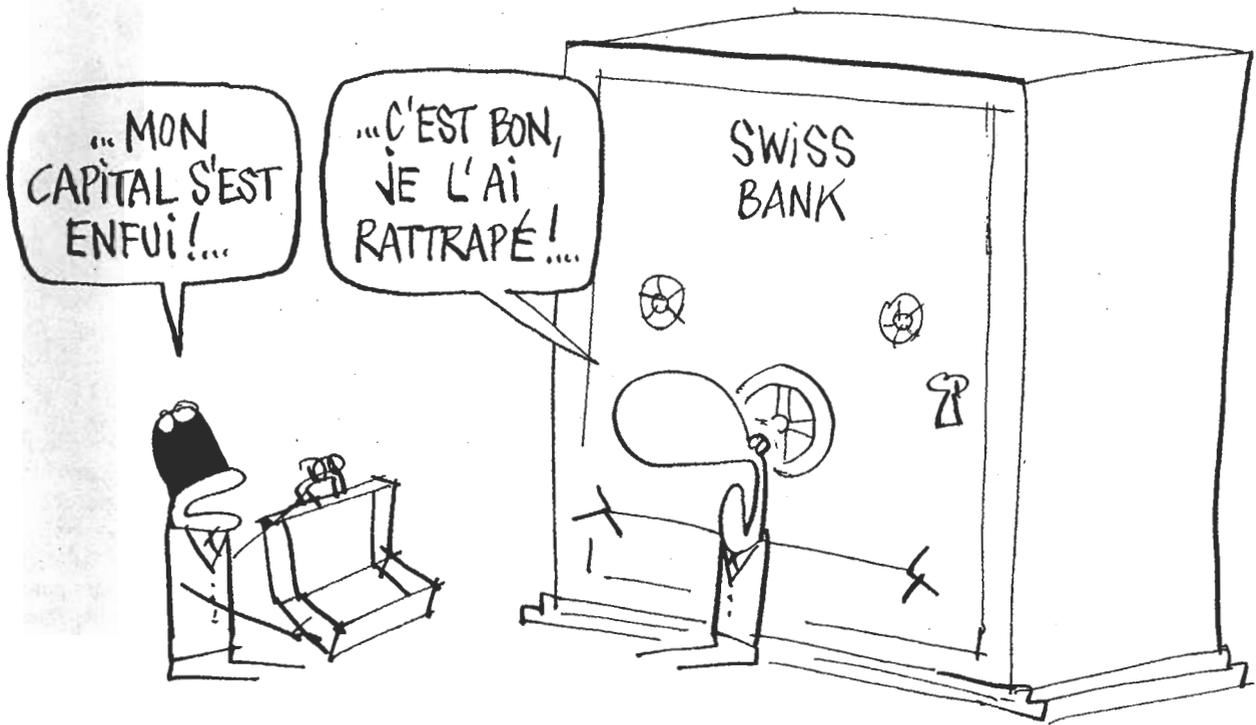
Le Forum social mondial se déroulera du 20 au 25 janvier 2007 à Nairobi (Kenya). Comme lors des éditions précédentes, Alliance Sud et E-Changer organisent le voyage d'une délégation suisse à cet important rendez-vous de l'altermondialisme. Quelque 35 personnes se sont déjà annoncées, d'horizons divers : Conseil national, médias, œuvres d'entraide, syndicats, DDC. Le groupe visitera également des programmes des œuvres suisses d'entraide (Caritas, Action de Carême, etc.) ainsi qu'une exploitation de fleurs de Max Havelaar. Des rencontres sont prévues avec des personnalités kényennes sur divers problèmes de l'Afrique orientale. Infos : sur le Forum social mondial (www.wsf2007.org) et la délégation suisse (pepo.hofstetter@alliancesud.ch). PH

« Oui au droit à l'eau, mais »

Le Conseil fédéral a rejeté la motion de Carlo Sommaruga en faveur du droit à l'eau, signée par 64 parlementaires. Le conseiller national socialiste demandait au gouvernement « de promouvoir le droit à l'eau comme un droit humain dans tous les forums internationaux » ainsi qu'au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Le Conseil fédéral a répondu que ce droit est déjà ancré dans les plus importantes conventions de l'ONU. Selon lui, « les défis à relever résident non pas dans la reconnaissance du droit à l'eau, mais dans sa mise en œuvre ». Il ne partage donc pas « la revendication de certains milieux de la société civile [notamment Alliance Sud, ndr] pour l'instauration d'une convention internationale sur l'eau ». Il veut se concentrer sur « le renforcement et la promotion de la législation existante ainsi que sur l'amélioration de la mise en œuvre du droit à l'eau ». Le Conseil fédéral n'a pas dit en quoi son option exclut les autres propositions. PH

Vers l'auto-développement

La coopération internationale impose souvent une conception du développement qui reflète plus une construction ethnocentrique que les besoins et spécificités des populations. A partir de son expérience en Guinée, le politologue genevois Giuseppe Rullanti a défini une approche alternative pour un développement autonome des populations, fondée sur la « recherche-action » participative et interculturelle. Un outil qui permet un transfert de pouvoir et un réel échange de savoirs entre coopérateurs et bénéficiaires de l'aide. *La Recherche-Action au service de l'auto-développement*, L'Harmattan. ME



MIX & REMIX

explique pourquoi les autorités de nombreux pays africains peinent de plus en plus à financer les services publics avec des ressources locales et à faire de nouveaux investissements : « De puissantes sociétés transnationales ont obtenu des avantages fiscaux considérables dans de nombreux pays africains, notamment ceux qui sont riches en matières premières. D'autres entreprises transfèrent les produits de leurs soustractions et exonérations fiscales vers des pays tiers, en particulier dans les paradis fiscaux. Cela, dans la plupart des cas, avec l'assentiment des gouvernements corrompus. » Parallèlement, les « partenaires » indigènes des multinationales trouvent également les moyens de sortir leurs parts vers l'étranger.

Suisse myope

Dans une étude datant de mars 2006, *The Other Side of the Coin. The UK and Corruption in Africa*, un groupe parlementaire multipartite britannique spécialisé sur l'Afrique a examiné la face cachée de la corruption, c'est-à-dire le côté de l'offre. Il a constaté que l'Angleterre et d'autres pays riches sont autant responsables de la corruption en Afrique et dans d'autres pays en développement que leurs « partenaires » locaux. Grâce aux paradis fiscaux, centres off-shore, secrets bancaires et autres pratiques d'affaires non transparentes, il est aisé pour les sociétés internationales de retirer de l'argent sale en masse des pays en développement. Cette forme de corruption réduirait de moitié

les recettes fiscales des pays africains⁴. John Christensen n'hésite pas à mettre son propre pays en tête de liste des pays corrupteurs. La Suisse refuse catégoriquement sa responsabilité dans l'évasion fiscale ou la fuite de capitaux. Elle préfère attribuer ces phénomènes à des causes internes aux pays en développement. Il suffit cependant de regarder les statistiques de la Banque nationale pour voir à quel point cette argumentation est faible : fin 2005, plus de 13 milliards de francs de placements fiduciaires provenaient d'Afrique, contre 10 milliards en 2001. Les placements fiduciaires sont une expression parfaite de la fuite des capitaux.

Si l'indice de Transparency International intégrait aussi le « côté de l'offre », la complicité de la corruption, le classement des pays serait bien différent : des Etats comme Singapour (actuellement au 5^e

rang), la Suisse (7), l'Angleterre (11), le Luxembourg (13), Hongkong (15), l'Allemagne (16), les Etats-Unis (17), la Belgique et l'Irlande (19) glisseraient fortement vers le bas.

Bruno Gurtner

1. www.transparency.org
2. Voir *Global*, n° 19, printemps 2006.
3. « Africa's Debt : Who Owes Whom ? », G.A. Epstein, *Capital Flight and Capital Controls in Developing Countries*, 2005, Edwar Elgar, Cheltenham.
4. The Africa All Party Parliamentary Group, *The Other Side of the Coin. The UK and Corruption in Africa*, London, March 2006, www.africaappg.org.uk

La société civile africaine se mobilise

Le Réseau international pour la justice fiscale (« Tax Justice Network », TJN), dont Alliance Sud est co-fondatrice, veut montrer la responsabilité du Nord dans la corruption au Sud ainsi que les graves effets de la fuite des capitaux et de l'évasion fiscale sur les pays pauvres. Au prochain Forum social mondial, qui aura lieu à Nairobi en janvier 2007, le TJN veut créer un réseau africain. Une réunion avec des experts africains aura lieu avant le Forum et, durant la manifestation, le TJN animera au moins deux séminaires avec l'Université de Nairobi. L'un portera sur la nécessité d'un « nouveau regard sur la corruption », l'autre sur les liens entre les impôts, la pauvreté et le financement du développement.

BG

www.taxjustice.net ou www.taxjustice4africa.net